

Maîtriser les marchés publics passés selon la procédure adaptée (MAPA)

Sous domaines C1 - Marchés publics

Programme



Le cadre réglementaire de la procédure adaptée

Les principes fondamentaux de la commande publique

Les MAPA en raison de leur montant

Les MAPA en raison de leur objet

Organiser la mise en concurrence dans un MAPA

La définition du besoin en MAPA

L'allotissement

Les supports et le contenu de la publicité

Le règlement de la consultation

Le délai de remise des offres en MAPA

La forme et le contenu du contrat

L'examen des candidatures et l'analyse des offres

Le recours à la négociation en MAPA

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

L'achèvement de la procédure en MAPA

L'information des candidats évincés

La notification du marché

Les délais et voies de recours des candidats



12 heures - 2 jours

8h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00



8 à 12 participants



En présentiel



Public

Responsables et gestionnaires des marchés publics



Pré-requis

Apporter un projet de MAPA à la formation



Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire et le champ d'application de la procédure adaptée prévus par le Code polynésien des marchés publics
- Définir la procédure en fonction de l'objet et du montant du marché
- Organiser la mise en concurrence en MAPA
- Achever la procédure

En cas de besoin particuliers (situation de handicap, mobilité,...) ou de désistement, merci d'en informer la cellule formation de la DGRH dans les meilleurs délais et au plus tard 5 jours avant la formation.

CONTACT

formation@dgrh.gov.pf